

DG Inspection/Division Délivrance/Unité dépôts vétérinaires

Alain Bya
Tél. : 02/528.42.73
Fax : 02/528.42.80
e-mail : infovet@afmps.be

A l'attention des Médecins Vétérinaires

| Votre lettre du | Vos références | Nos références | Annexe(s) | Date |
|-----------------|----------------|----------------|-----------|----------|
| | | 1082850 | 0 | 7/5/2018 |

Objet : Action à thème –encodage des données dans Sanitel-Med et utilisation des antibiotiques d'importance critique

Cher Docteur,

Dans le cadre de la politique de transparence menée par l'AFMPS, nous souhaitons vous annoncer les contrôles thématiques qui auront lieu en 2018 auprès des vétérinaires.

Compte tenu des résultats des inspections de 2017, la DG Inspection a décidé de prolonger l'action 2017 en 2018.

L' action à thème de 2018 portera donc d'une part sur le contrôle de l'encodage des données dans la base de données Sanitel-Med. Pour obtenir des informations complémentaires sur les conditions et modalités d'encodage, veuillez consulter notre site internet <https://www.fagg-afmps.be/fr/SANITEL-MED>

D'autre part, les contrôles thématiques porteront sur le contrôle de l'usage des antibiotiques d'importance critique. Pour rappel les conditions d'utilisation des antibiotiques d'importance critique et de l'enregistrement dans Sanitel-Med sont décrites dans les articles 65 à 70/6 de l'Arrêté Royal du 21 juillet 2016 relatif aux conditions d'utilisations des médicaments par les vétérinaires et par les responsables des animaux. La liste des antibiotiques d'importance critique est disponible sur : <https://www.fagg-afmps.be/fr/SANITEL-MED>

Les infractions constatées dans ce domaine feront l'objet d'avertissements voire, le cas échéant, de Pro-Justicia.

Vous pouvez adresser vos questions à notre point de contact : infovet@fagg-afmps.be. Nos inspecteurs (coordonnées : www.fagg-afmps.be, rubrique « Distribution et Délivrance → Dépôts vétérinaires) se tiennent également à votre disposition pour répondre à vos questions.

Veuillez agréer, cher Docteur, l'assurance de notre considération distinguée,


Alain Bya
Chef de division
DG Inspection/Division Délivrance